

GROUPE CET

Des professionnels de l'expertise
technique à votre écoute



Global Compact France COP n°1

octobre 2016



Sommaire



1. Engagement du dirigeant
2. Communication sur le Progrès : actions mises en place sur les 12 derniers mois et résultats
 - Thème n°1 : Organisation du travail
 - Thème n°2 : Environnement



Organisation du travail

COP n°1



- **Développement de la diversité**
 - ✓ L'expertise d'assurance est un métier encore très marqué par une très faible proportion de femmes experts. En 2016, les femmes ont ainsi représenté 44 % des experts recrutés sur 3 spécialités : IRD – Construction et Vol.
 - ✓ Elle se traduit également de façon effective par l'embauche et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap (insertion du logo sur nos offres d'emplois, aménagement du poste de travail) et par l'embauche des jeunes (contrats en alternance BAC+2 à BAC+5)
- **Développement des compétences**
 - ✓ Valorisation des compétences de nos experts et assistants d'expert seniors par la création d'une école de formation interne : parcours d'intégration et 6 modules en présentiel dédié aux experts et aux Assistants d'expert
 - ✓ Renforcement de la préparation aux certifications de la profession délivrées par l'organisme CNPP.
 - ✓ Participation renforcée aux jurys d'examen
- **Evolutions internes**
 - ✓ Développement de passerelles internes : Promotion en 2016 d'une assistante d'expert senior vers un poste d'expert. Accompagnement de cette transition par le biais de l'école de formation interne, d'un tutorat et de e-learning pendant une période d'une année.



Environnement

COP n°1



- **La baisse des émissions de GES** fait partie des objectifs du Groupe concernant le thème Environnement.

Compte tenu de notre activité (expertise pour assurances), les déplacements en voiture constituent le principal contributeur à l'émission de GES. Les principales actions mises en place les 12 derniers mois pour réduire – à activité constante – les émissions de GES ont été les suivantes :

- ✓ Doublement du nombre d'agences en Ile de France, permettant de réduire le périmètre géographique couvert par chaque agence et donc le kilométrage parcouru entre 2 missions,
- ✓ Renouvellement progressif de la flotte de véhicules, avec priorité donnée aux véhicules à faible taux de CO₂ / km : baisse de 118 à 112 g CO₂ / km sur 12 mois (-5%),
- ✓ Développement des audio et visio-conférences : 65% des réunions multi-sites réalisées en audio ou visio-conférences
- ✓ Développement des formations de type e-learning. Augmentation de la part des formations e-learning et classes virtuelles de 25 % entre 2015 et 2016.



Environnement

COP n°1



- Un autre axe est la **mise en place progressive de la Gestion Electronique des Documents** avec pour objectif de diminuer sensiblement, à activité constante, la consommation de papier, d'encre et de l'énergie associée. Cela s'est traduit concrètement par :
 - ✓ Lorsque cela est possible, la substitution des envois de courriers postaux à nos parties prenantes par des envois par courriel de courriers dématérialisés
 - ✓ La dématérialisation systématique des envois en courrier recommandé
 - ✓ La mise en place plus systématique de l'archivage électronique des documents électroniques liés à une mission (vs. archivage sous forme papier)
 - ✓ La diffusion du journal interne sous forme dématérialisée